

Poste issu du préscolaire au conseil d'administration du SERL à pourvoir

Le poste issu du préscolaire rendu vacant par la démission de madame Maude Martel, sera pourvu par l'assemblée des déléguées et délégués, conformément à l'article 4.4.20 des statuts du SERL.

Le poste n'ayant pas été comblé lors de la dernière assemblée générale, **il devient accessible à tous les membres du syndicat** (art. 5.14.3 des statuts).

Tout membre actif du SERL peut donc poser sa candidature à ce poste.

Pour ce faire, les membres intéressés doivent :

1. remplir le formulaire de mise en candidature disponible au verso de ce communiqué ou sur le site Web du SERL;
2. transmettre le formulaire directement à la présidence du comité d'élections ou au bureau du SERL sous enveloppe scellée.

Les candidatures devront être reçues, au plus tard, le 4 novembre 2019 à 17 h. À défaut d'avoir reçu des candidatures dans le délai ci-haut mentionné, toute candidature pourra être reçue directement à l'assemblée des déléguées et délégués.

Les personnes candidates, qui ne sont pas déléguées ou délégués, pourront exceptionnellement assister au point des élections lors de la réunion afin de s'adresser directement aux déléguées et délégués présents.

L'élection aura lieu à la prochaine assemblée des déléguées et délégués soit :

Jour : Mardi 5 novembre 2019
Heure : 16 h 30
Endroit : Château royal
3500, boul. du Souvenir, Laval

La présidente des élections,

Roxanne Rivest

RR/isl

Syndicat de l'enseignement
de la région de Laval

1717, rue Fleetwood
Laval (Québec)
H7N 4B2

Téléphone :
450 978-1513

Télécopieur :
450 978-7075
www.sregionlaval.ca

Verso : formulaire de mise en candidature